

37.—L'Ange-Gardien.....	lundi,	6- 7 juillet
38.—Château-Richer.....	mardi,	7- 8 "
39.—Ste-Anne de Beaupré.....	mercredi,	8- 9 "
40.—St-Joachim.....	jeudi,	9-10 "
41.—St-Tite des Caps.....	vendredi,	10-12 "
42.—St-Ferréol.....	dimanche,	12-13 "
43.—Cap-Rouge.....	mardi,	14-15 "
44.—Ste-Foy.....	mercredi,	15-16 "
45.—Stadacona.....	jeudi,	16-17 "
46.—N.-D. de la Garde.....	vendredi,	17-18 "
47.—Sillery.....	samedi,	18-19 "

## L'APOSTOLAT DE LA PRIERE

*Intention générale pour le mois de mars approuvée et bénie par notre Saint-Père le Pape*

## LES RETRAITES FERMÉES

Le cardinal Guibert disait des Retraites fermées : « Que les chrétiens donnent seulement chaque année trois jours aux vérités éternelles, il n'en faudra pas davantage pour changer l'esprit du pays tout entier et le rendre chrétien ». Pie X récemment écrivait au directeur d'une maison de Retraites : « Votre œuvre est providentielle entre toutes ». Faire, par la méditation personnelle et la prière, des chrétiens convaincus, qui, par suite, deviendront militants et formeront une élite, tel est le but des Retraites fermées. Cela suffit bien à justifier les paroles si graves du cardinal de Paris et de Notre Saint-Père le Pape. Que cela nous engage aussi à profiter pour nous-mêmes de la Retraite et à en procurer aux autres le bienfait.

## OFFRANDE QUOTIDIENNE POUR MARS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous nous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour les Retraites fermées.

*Résolution apostolique : Prier instantamment pour les Retraites fermées.*